

ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION



Commune de ROQUESTÉRON - Alpes-Maritimes



5 rue de la Préfecture
06 300 NICE

Janvier 2020

INTRODUCTION	3
– OAP THÉMATIQUE –	6
1 - La Trame Verte et Bleue communale	7
Contexte communal.....	7
Objectifs et principes d'aménagement	10
Objectifs et principes d'aménagement cartographiés.....	13
– OAP SECTORIELLE –	14
2 - Le renforcement de la centralité du village de Roquestéron.....	15
Localisation, composition, desserte et environnement.....	15
Objectifs et principes d'aménagement	16
Objectifs et principes d'aménagement cartographiés.....	17

L'article L.151-1 et L.151-2 du Code de l'urbanisme stipule que le PLU respecte les principes énoncés aux articles L.101-1 à L.101-3. Il comprend un rapport de présentation, un projet d'aménagement et de développement durables, **des orientations d'aménagement et de programmation**, un règlement et des annexes. Chacun de ces éléments peut comprendre un ou plusieurs documents graphiques.

Les articles L.151-6 et L.151-7 du Code de l'urbanisme précise également que « *Les orientations d'aménagement et de programmation comprennent, en cohérence avec le projet d'aménagement et de développement durables, des dispositions portant sur l'aménagement, l'habitat, les transports et les déplacements.* »

« *Les orientations d'aménagement et de programmation peuvent notamment :*

1. *Définir les actions et opérations nécessaires pour mettre en valeur l'environnement, notamment les continuités écologiques, les paysages, les entrées de villes et le patrimoine, lutter contre l'insalubrité, permettre le renouvellement urbain et assurer le développement de la commune ;*
2. *Favoriser la mixité fonctionnelle en prévoyant qu'en cas de réalisation d'opérations d'aménagement, de construction ou de réhabilitation un pourcentage de ces opérations est destiné à la réalisation de commerces ;*
3. *Comporter un échéancier prévisionnel de l'ouverture à l'urbanisation des zones à urbaniser et de la réalisation des équipements correspondants ;*
4. *Porter sur des quartiers ou des secteurs à mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager ;*
5. *Prendre la forme de schémas d'aménagement et préciser les principales caractéristiques des voies et espaces publics ;*
6. *Adapter la délimitation des périmètres, en fonction de la qualité de la desserte, où s'applique le plafonnement à proximité des transports prévu aux articles L. 151-35 et L. 151-36.* »

Portée réglementaire et représentation des orientations d'aménagement par secteurs

Les modes de représentation utilisés sont schématiques. Il s'agit bien d'indiquer les orientations, les principes d'aménagement avec lesquels les projets de travaux ou d'opérations doivent être compatibles.

Ces schémas n'ont donc pas pour objet de délimiter précisément les éléments de programme de chaque opération, ni d'indiquer le détail des constructions ou des équipements qui pourront y être réalisés. Leur finalité est de présenter le cadre d'organisation et d'armature urbaine dans lequel prendront place les projets d'aménagement. Ces schémas constituent un guide pour l'élaboration des projets d'aménagement.

Temporalité et phasage des opérations d'aménagement

Les diverses opérations d'aménagement se réaliseront à plus ou moins long terme, certaines en plusieurs phases, en fonction des initiatives publiques ou privées, de l'avancement de la maîtrise foncière et des études opérationnelles. La présentation des orientations d'aménagement et de programmation par secteurs ne précise donc pas d'échéance de réalisation. Parfois, une partie seulement du projet indiqué sur les schémas d'orientations pourra se réaliser à court ou moyen terme. La représentation de l'ensemble du secteur de projet est cependant importante car elle donne une vision globale de l'aménagement envisagé à plus longue échéance, permettant ainsi de mieux comprendre la cohérence du projet d'ensemble.

Les orientations d'aménagement et de programmation inscrites dans ce document s'appuient sur les éléments de diagnostic et sont en cohérence avec les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Deux types d'Orientations d'Aménagement et de Programmation se distinguent :

- **Les Orientations d'Aménagement et de Programmation thématiques** qui ont pour vocation de fixer des orientations sur n'importe quelle thématique du Plan Local d'Urbanisme et qui peuvent porter sur l'ensemble du territoire communal. Elles permettent notamment de décliner les objectifs fixés dans des documents plus généraux.
- **Les Orientations d'Aménagement et de Programmation sectorielles**, qui permettent de définir des objectifs sur un secteur visé (densité, mixité, desserte, qualité...) et les principes de l'organisation urbaine qui en découlent. Elles permettent aux futurs projets opérationnels de bien s'inscrire dans la cohérence d'ensemble du territoire.



Sur le territoire communal de Roquestéron, deux Orientations d'Aménagement et de Programmation sont élaborées :

- **Une Orientation d'Aménagement et de Programmation thématique sur la trame verte et bleue**, qui s'applique à l'ensemble du territoire communal.
- **Une Orientation d'Aménagement et de Programmation sectorielle** qui concerne le renforcement de la centralité du village de Roquestéron.

1

– OAP THÉMATIQUE – LA TRAME VERTE ET BLEUE COMMUNALE





Mettre en place une trame verte et bleue pour assurer la préservation de la biodiversité et des corridors écologiques

Cette Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) décline le concept de Trame Verte et Bleue (TVB) sur le territoire de la commune de Roquestéron.

Ce dispositif constitue un élément structurant du projet urbain et répond aux enjeux de préservation de la biodiversité, des paysages, des continuités écologiques, d'aménagement équilibré du territoire, de nature en ville. Les éléments constitutifs de la trame verte et bleue sont décrits et analysés dans le rapport de présentation.

L'OAP identifie les axes de la trame verte et bleue. Elle se compose de 2 orientations qui visent à :

- conforter les réservoirs de biodiversité identifiés,
- assurer des connexions par une mise en réseau des espaces (corridors écologiques aquatiques).

Cela se traduit dans le PLU par des actions qui visent la préservation des continuités, la remise en état de certains milieux, et précisent les modalités d'aménagement et de gestion des espaces considérés.

Contexte communal

LA TRAME VERTE ET BLEUE

Une Trame Verte et Bleue est constituée de **réservoirs de biodiversité** (continuums des milieux forestiers, ouverts, humides...) et de **corridors écologiques** (couloirs de déplacement empruntés par la faune et la flore) qui les relient. Le tout représente un maillage d'espaces naturels.

La protection de ces espaces favorise le maintien de la diversité des habitats et garantit l'accomplissement du cycle de vie des espèces, ainsi que la mise à disposition des milieux assurant leur libre circulation.

A l'échelle communale, tout comme à l'échelle régionale dans le cadre du Schéma Régional de Cohérence Ecologique PACA, aucun corridor écologique terrestre fonctionnel n'a été identifié. Le territoire de Roquestéron est couvert par de vastes réservoirs de biodiversité terrestres et par des cours d'eau qui sont à la fois des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques.

Les réservoirs de biodiversité terrestres (trame verte) correspondent aux espaces où la biodiversité est la plus riche et la mieux représentée, et où les individus peuvent réaliser tout ou partie de leur cycle de vie. Ces espaces sont connus et identifiés au travers des différents zonages réglementaires qui existent sur la commune. Sur le territoire de Roquestéron, les réservoirs de biodiversité terrestres correspondent aux grandes entités naturelles de la commune telles que les forêts, milieux ouverts des garrigues, vallons, falaises, qui pour l'essentiel sont identifiées comme Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique : la ZNIEFF de type I « Montagne des Miolans – Bois de Cumi et de Sauma – Longra » et les ZNIEFF de type II « L'Estéron » et « Vallée de l'Estéron oriental d'Aiglun à Gillette ».

Les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques aquatiques (trame bleue) correspondent aux milieux aquatiques de la rivière de l'Estéron (identifiée au titre du SDAGE) et aux vallons affluents. L'Estéron, le vallon de la Villette, le vallon de Vaissellet, le ravin de Caïne et son affluent le ravin des Combas sont classés

en « liste 1 » (classement au titre du L.214-17-1 du Code de l'environnement). Ce classement détermine les cours d'eau où les enjeux écologiques sont tels qu'aucun nouvel obstacle à la continuité écologique ne peut être construit et ceux sur lesquels la restauration de la continuité va porter en priorité. Le classement des cours d'eau en Liste 1 implique :

- « L'impossibilité de construire tout nouvel obstacle à la continuité écologique, quel qu'en soit l'usage »
- « Le renouvellement de la concession ou de l'autorisation des ouvrages existants est subordonné à des prescriptions permettant de maintenir le très bon état écologique des eaux et d'assurer la protection des poissons migrateurs (règlement Anguille*) ».

La commune est donc concernée par une zone d'action prioritaire du plan Anguille. Face au déclin inquiétant de la population d'anguilles européennes, la commission européenne a publié en septembre 2007 un règlement ambitieux qui institue des mesures de reconstitution du stock d'anguilles et impose à chaque État membre de soumettre un plan de gestion de sauvegarde de l'espèce. Conformément au règlement, la France a envoyé son plan national le 17 décembre 2008. Les principaux facteurs de mortalité et de dérangement de l'anguille sont : la pêche, le turbinage pour la production d'hydroélectricité, le braconnage, les pollutions (eau et sédiments) et les pertes d'habitats. L'objectif est d'agir à court terme sur les principaux facteurs de mortalité et ce pour assurer à long terme, un taux d'échappement des anguilles vers la mer conforme au règlement européen. En parallèle, la qualité environnementale (eau, sédiments, habitats) doit être améliorée pour pérenniser la reconstitution des stocks. Le classement en liste 1 de l'Estéron et affluents s'inscrit en tant que mesures pour rétablir la continuité écologique des cours d'eau. La zone d'actions prioritaires pour l'Anguille, définie dans le plan de gestion, est un des critères de classement.

La trame bleue est constituée de bancs alluviaux peu ou pas végétalisés, remaniés et rajeunis par des événements hydrologiques (crues). C'est aussi l'espace au sein duquel se trouve la ripisylve (Frêne, Aulne blanc).

**Règlement européen identifiant 1555 ouvrages prioritaires pour la protection de l'anguille. La France a adopté un plan en décembre 2008 conformément à la mise en œuvre du règlement européen.*

LES ESPACES DE NATURE EN VILLE

Les espaces de nature en ville viennent compléter la trame verte et bleue. Cette nature est constituée, principalement, par de petits boisements, alignements d'arbres, haies. Ces espaces sont classés en éléments de paysage à protéger dans le PLU.

Ces différents milieux permettent d'assurer un maillage écologique à l'échelle communale et jouent également un rôle paysager et social.

L'objectif de cette OAP est de proposer un projet de trame verte et bleue en lien avec la nature en ville, réponse à l'enjeu biodiversité.

Les grands principes sont :

- L'affirmation des projets urbains comme élément de création ou de maintien de nature en ville ;
- Le maintien ou la restauration de la perméabilité des sols en bordure des cours d'eau, et d'une végétation rivulaire significative ;
- La création d'espaces favorables à la faune dans le bâti et les espaces libres ;

Tous ces éléments s'inscrivent en complément du règlement et sont opposables dans un lien de compatibilité.

ORIENTATIONS ET PRESCRIPTIONS RELATIVES À LA TRAME VERTE ET BLEUE

Dans les espaces concernés par la trame verte et bleue (réservoirs biologiques et corridors écologiques), les orientations et prescriptions sont les suivantes :

► **Préserver, maintenir et restaurer les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques**

- Dans les zones A et N, tout nouveau bâtiment (ou extension) non lié à une activité agricole, pastorale ou forestière est interdit exceptés ceux visés à l'article A2 et N2 du règlement du PLU. Les extensions de bâtiments existants sont toutefois autorisées ainsi que les installations et ouvrages nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif.
- Dans les autres zones, toute construction ou installation nouvelle localisée dans l'emprise de la trame verte et bleue doit se tenir à l'écart des lisières boisées, des axes des ravins, talwegs et cours d'eau (à minima à 10 m).

► **Limiter l'imperméabilisation des sols et les coupures écologiques**

- Dans les zones UB, UC, N, NL et Nt les accès et les voies nouvelles localisés dans l'emprise de la trame verte et bleue doivent limiter au strict minimum leur emprise. Ces voiries doivent présenter des caractéristiques permettant d'assurer les échanges de part et d'autres des voies au droit des axes des talwegs au moyen d'ouvrage de franchissement de type buse ou dalot d'un diamètre à minima de 30 cm pour permettre le passage de la petite faune. On privilégiera la mise en place de part et d'autres de fossés enherbés. Dans le cas où des murs de soutènements sont nécessaires, ils ne devront pas être uniformément lisses mais présenter de nombreuses aspérités. Les murs en pierres sèches seront privilégiés. Pour les murs de soutènement de grande hauteur (supérieurs à 3 m), ils seront fractionnés par une restanque de 1,5 m de largeur à minima.

- Dans les zones A, les chemins ruraux ou agricoles localisés dans l'emprise de la trame verte et bleue doivent limiter au strict minimum leur emprise. Suivant la topographie et l'intensité de l'exploitation agricole, il sera privilégié des chemins non revêtus. Ces voiries doivent présenter des caractéristiques permettant d'assurer les échanges de part et d'autres des voies au droit des axes des talwegs au moyen d'ouvrage de franchissement de type buse ou dalot d'un diamètre à minima de 30 cm pour permettre le passage de la petite faune. On privilégiera la mise en place de part et d'autres de fossés enherbés.

► **Préserver la continuité des voies de déplacements pour la faune et la flore**

- Pour assurer la libre circulation des espèces, les constructions à usage d'habitation implantées dans l'emprise de la trame verte devront s'implanter à minima de 5 m des bords de voiries et des emprises publiques.
- Afin de permettre la libre circulation de l'eau et de la faune, les rives des talwegs identifiés dans la trame bleue doivent être maintenues en espace végétal libre de toute construction et de tout remblai ; une bande inconstructible d'une largeur minimale de 20 m doit être maintenue le long des cours d'eau. Cette disposition ne concerne pas les ouvrages de franchissement des cours d'eau par les infrastructures, ni les travaux pour consolidation de voirie.

► **Favoriser la perméabilité des clôtures**

- Dans les secteurs compris dans l'emprise de la trame verte et bleue, les clôtures devront respecter une hauteur maximale fixée à 2 m. Elles doivent être perméables pour permettre la libre circulation de la petite faune locale. Dans le cas de clôture maçonnée, une ouverture de 10 cm sur 10 cm sera réalisée au niveau du sol, tous les 10 m, non grillagées.
- Dans les zones U et N, les murs-bahut ne doivent pas excéder 0,8 m. Dans les zones A, ceux-ci ne sont pas autorisés.

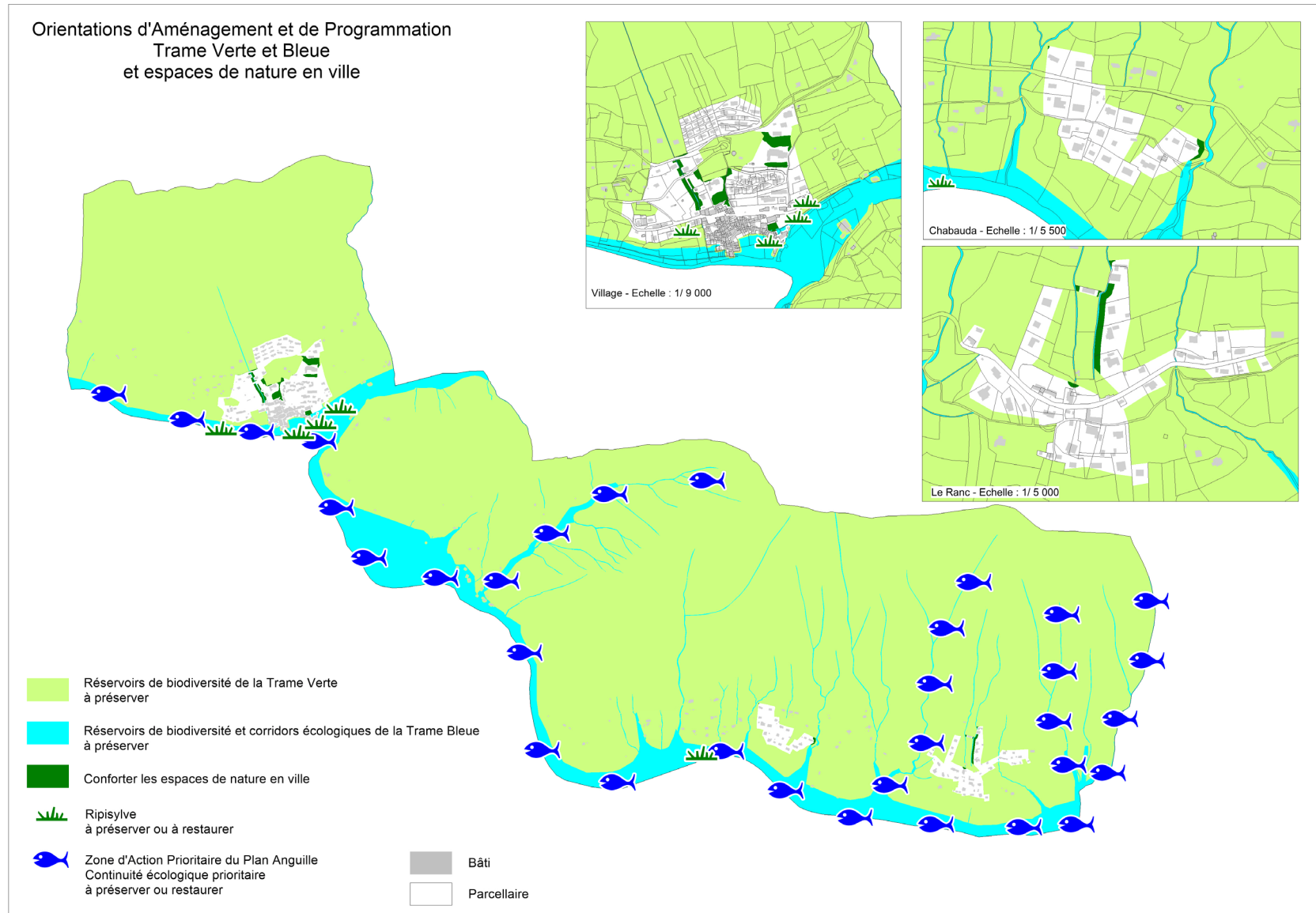
Objectifs et principes d'aménagement

- Les clôtures en haies vives seront composées par des essences locales méditerranéennes et diversifiées.
- ▶ **Favoriser la perméabilité du tissu urbain et garantir la qualité paysagère et écologique des espaces urbanisés et du bâti**
 - Dans les secteurs d'emprise de la trame verte et bleue, les toitures terrasses non accessibles devront être végétalisées chaque fois que cela est possible.
 - Les aires de stationnement feront l'objet, dans la mesure du possible, d'aménagement éco-paysager : à raison d'un arbre de haute tige pour 4 places de parking. Elles seront entourées de haies ou plantes arbustives à partir d'essences locales méditerranéennes, de même que les délaissés. La gestion des eaux pluviales sur les aires de stationnement favorisera les techniques d'infiltration et la mise en place de fossé d'évacuation enherbé.
 - Dans les zones UB, UC, Nt, A, N, NL, les reculs imposés entre les constructions devront être enherbés et/ou plantés avec des plantations d'essences locales. Les haies devront à minima être composées d'au moins trois espèces différentes, non répertoriées comme envahissantes. Il sera recherché une valorisation des végétaux existants notamment les arbres de haute tige et arbustes.
- ▶ **Limiter la pollution lumineuse dans les espaces de la trame verte et bleue**
 - Dans les zones UB, UC, Nt, NL, les éclairages extérieurs publics et privés devront éclairer du haut vers le bas et équipés d'un dispositif permettant de diriger les faisceaux lumineux uniquement vers le sol. L'angle du flux lumineux doit être au minimum de 20° sous l'horizontale. Les éclairages ne doivent pas être orientés vers les zones naturelles.
 - Les éclairages ne seront pas orientés vers les espaces naturels.
 - Les lampes dont le spectre d'émission contient une faible proportion d'UV seront privilégiées afin d'attirer le moins d'insectes possible.
 - La durée et l'intensité de l'éclairage seront réduites autant que possible. L'utilisation de lasers et projecteurs à but publicitaire sera évitée.

ORIENTATIONS ET PRESCRIPTIONS RELATIVES AUX ESPACES DE NATURE EN VILLE

Les espaces de nature en ville étant classés en « éléments de paysage à protéger » sur le plan de zonage au titre de l'article L. 151-23 du Code de l'urbanisme, il sera fait application des dispositions réglementaires définies dans le règlement du PLU aux articles 6 de chaque zone.

Pour information, afin d'intégrer au mieux les enjeux biodiversité sont annexés à cette OAP, les espèces végétales exotiques envahissantes déconseillées et une palette végétale.



2

– OAP SECTORIELLE – LE RENFORCEMENT DE LA CENTRALITÉ DU VILLAGE



LE RENFORCEMENT DE L'ATTRACTIVITÉ DU VILLAGE

Localisation, composition, desserte et environnement

Implanté aux pieds des versants agricoles et des barres rocheuses du Mont Long, le vieux village de Roquestéron est constitué de placettes et de ruelles étroites dominant l'Estéron. L'urbanisation nouvelle s'est progressivement développée sur le versant dominant du vieux village et la vallée de l'Estéron, sous forme de lotissements ou de maisons individuelles.

Les principaux services administratifs de la commune y sont regroupés (mairie, agence postale, salle communale, etc.). On y retrouve également une école (maternelle et élémentaire), une gendarmerie nationale ainsi que quelques commerces de proximité et une Maison de santé.

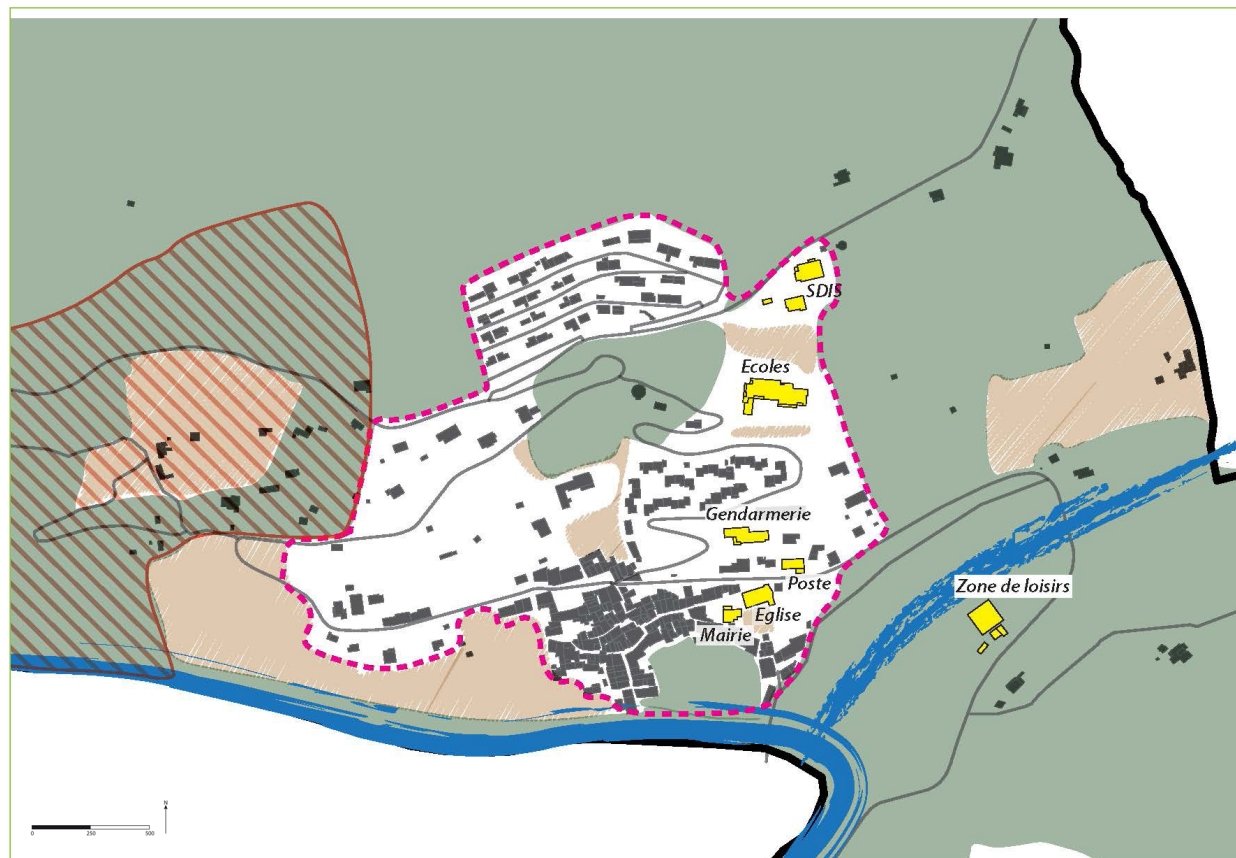
Des terres agricoles, sur les rives de l'Estéron, et des terrains en restanques sur le versant, témoignent du caractère agricole, encore marqué, de la commune.

Tout à fait au Nord du village, au pied de la barre rocheuse du Mont Long, les espaces boisés dessinent le grand paysage et confèrent au secteur un caractère naturel remarquable.

Le village est desservi par la RD 17, route de Nice, qui permet de relier la vallée de l'Estéron à la vallée du Var, ainsi que les villages voisins de Cuébris et Sigale, dans le Haut-Pays.

Plusieurs parkings et espaces de stationnement, situés à proximité du vieux village, offrent une desserte aisée au site. Néanmoins, ces espaces sont aujourd'hui rapidement saturés.

Par ailleurs, la ligne n°720 Nice/Sigale du réseau interurbain Lignes d'Azur complète la desserte communale.



Enfin, le centre ancien de Roquestéron est concerné par deux périmètres de protection des Monuments historiques de l'église Sainte-Arige de Roquestéron et de l'église Sainte-Pétronille de la-Roque-en-Provence.

- Espaces naturels
- Espaces agricoles et jardins
- Equipements publics
- Zone d'âlés de grande ampleur
Mouvements de terrain
- Entité du village
- Routes

Source : Diagnostic territorial du PLU

15

Objectifs et principes d'aménagement

Le parti d'aménagement retenu est traduit dans les orientations d'aménagement et de programmation suivantes :

RENFORCEMENT LA CENTRALITÉ ET L'ATTRACTIVITÉ DU VILLAGE

- **Conserver le caractère architectural et la typicité du vieux village de Roquestéron** : *proposer un zonage et des dispositions réglementaires spécifiques assurant la préservation de la morphologie bâtie ;*
- **Redéfinir les limites urbaines du village et de ses abords** : *intégrer les notions de continuité urbaine, d'environnement, de risques ou encore de paysage dans la définition de l'enveloppe urbaine du village ;*
- **Densifier les poches d'habitat en continuité du village** tout en maintenant un équilibre entre espaces minéralisés et espaces végétalisés : *proposer des règles de constructibilité plus fortes dans les secteurs à proximité des voies d'accès, des commerces et services. Au regard des règles du PLU, le village pourrait accueillir environ, une trentaine de logements ;*
- **Permettre le développement des équipements publics et de loisirs** : *favoriser, par des dispositions réglementaires adaptées, l'installation de nouveaux équipements à proximité du village et aménager des axes de liaisons avec les pôles sportifs et de loisirs du Stade Saint-Jean et des berges de l'Estéron ;*

AMÉLIORER LES CONDITIONS D'ACCESSIBILITÉ

- **Aménager des espaces de stationnement en entrée de village** : *matérialiser, par une signalétique au sol, ces espaces de stationnement ;*
- **Développer les liaisons douces**, notamment entre les équipements structurants de la commune (écoles, mairie, pôles de loisirs,...) et les différentes poches

ENJEUX GLOBAUX

Le projet d'aménagement du village est dédié au renforcement de l'urbanisation du village tout en préservant sa qualité paysagère et en intégrant les nouveaux aménagements dans l'environnement existant.

L'analyse de l'occupation actuelle du sol et la prise en compte des contraintes réglementaires ont permis de définir plusieurs enjeux et objectifs d'aménagement pour ce secteur de la commune :

- **Préserver et valoriser le centre ancien et ses abords** : **permettre la réhabilitation des bâtiments en conservant les principaux traits architecturaux ;**
- **Affirmer la centralité du village** : **maintenir la vitalité des commerces, des services de proximité et des équipements publics ;**
- **Densifier les espaces proches du village tout en conservant une trame urbaine aérée ;**
- **Préserver les vues vers la vallée de l'Estéron et le versant du Mont Long ;**
- **Prendre en compte les aléas de mouvements de terrain de grande ampleur ainsi que les risques d'inondation liés à la présence de l'Estéron et du Riou.**

LE RENFORCEMENT DE L'ATTRACTIVITÉ DU VILLAGE

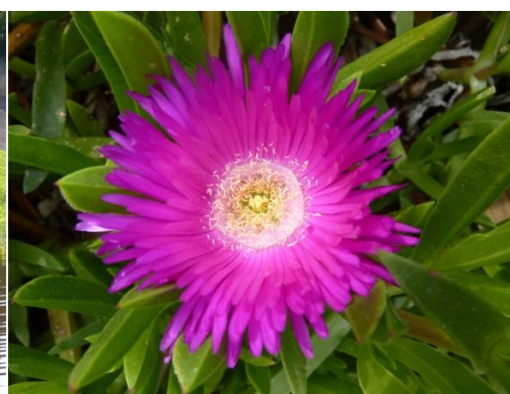
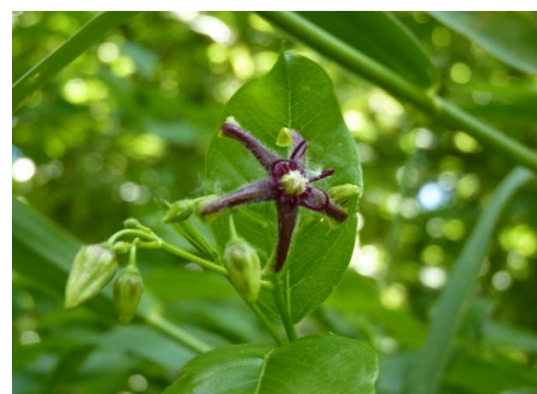
Objectifs et principes d'aménagement - Cartographie

d'habitat (centre ancien, lotissements,...)
: favoriser un partage multimodal de l'espace public dans l'ensemble des projets ainsi que l'entretien et le réaménagement des chemins communaux ;

PRENDRE EN COMPTE LE PAYSAGE ET L'ENVIRONNEMENT

- Assurer la préservation du socle du village : contenir le village dans ses limites actuelles et définir des prescriptions spécifiques assurant la préservation du socle du village (espaces naturels, restanques, etc.) ;
- Maintenir les espaces boisés et préserver les terrains en restanques de tout développement de l'urbanisation : identifier ces espaces par un zonage spécifique et des prescriptions particulières (espace boisé classé, éléments de paysage à préserver, ...) ;
- Prendre en compte les aléas et risques naturels dans les futurs aménagements : limiter, par des dispositions réglementaires restrictives, la constructibilité dans les secteurs d'aléas de grande ampleur et les zones potentiellement inondables.





¹ Conservatoire botanique national alpin
&

² Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles

Liste des espèces végétales exotiques envahissantes et potentiellement envahissantes de Provence-Alpes-Côte d'Azur



Région

Provence
Alpes
Côte d'Azur



Eléonore TERRIN ^{1,2}
Katia DIADEMA ²
Noémie FORT ¹

Octobre 2014

En aucun cas cette liste scientifique des espèces végétales exotiques envahissantes et potentiellement envahissantes de la région PACA destinée à la gestion des milieux (hors milieux urbains) n'a une valeur réglementaire. Elle participe à l'amélioration des connaissances des espèces végétales exotiques en région PACA et permet d'aider les gestionnaires de milieux naturels et semi-naturels à prioriser et orienter leurs actions de gestion.

Typologie et définition des différentes catégories d'EVEE et EVEpotE

Catégories	Définitions	Statuts
Majeure	Espèce végétale exotique assez fréquemment à fréquemment présente sur le territoire considéré et qui a un recouvrement, dans ses aires de présence, régulièrement supérieur à 50%	Espèce végétale exotique envahissante (EVEE)
Modérée	Espèce végétale exotique assez fréquemment à fréquemment présente sur le territoire considéré et qui a un recouvrement, dans ses aires de présence, régulièrement inférieur à 5% et parfois supérieur à 25%	
Emergente	Espèce végétale exotique peu fréquente sur le territoire considéré et qui a un recouvrement, dans ses aires de présence, régulièrement supérieur à 50%	
Alerte	Espèce végétale exotique peu fréquente sur le territoire considéré et qui a un recouvrement dans ses aires de présence soit toujours inférieur à 5% soit régulièrement inférieur à 5% et parfois supérieur à 25%. De plus, cette espèce est citée comme envahissante ailleurs* ou a un risque intermédiaire à élevé de prolifération en région PACA (d'après Weber & Gut modifié).	Espèce végétale exotique potentiellement envahissante (EVEpotE)
Prévention	Espèce végétale exotique absente du territoire considéré et citée comme envahissante ailleurs* ou ayant un risque intermédiaire à élevé de prolifération en région PACA (d'après Weber & Gut modifié).	

**dans un territoire géographiquement proche et à climat similaire*

Tableau d'aide à la décision pour la gestion et l'utilisation des EVEC et EVECpotE en région PACA suivant le type de milieu, la catégorie de l'espèce.
Les actions prioritaires sont regroupées dans ce tableau et correspondent aux priorités 1, 2, 3.

A partir des listes d'EVEC et EVECpotE destinées à la gestion des milieux naturels, semi-naturels et anthropisés					
Approche spatiale \ Catégories	EVEC			EVECpotE	
	Emergente	Majeure	Modérée	Alerte	Prévention
Sites de priorité 1 : Au sein des espaces protégés	1 (gestion) + Déconseiller et si possible proscrire l'utilisation	4 (gestion) + Déconseiller et si possible proscrire l'utilisation	5 (gestion) + Déconseiller et si possible proscrire l'utilisation	Non intervention excepté pour les populations envahissantes : dans ce cas précis priorité 1 (gestion) + Déconseiller et si possible proscrire l'utilisation	1 (gestion) si l'espèce est détectée sur le territoire
Sites de priorité 2 : Hors espaces protégés mais en milieux naturels ou semi-naturels	2 (gestion) + Déconseiller et si possible proscrire l'utilisation	Non prioritaire excepté (i) secteurs où l'EVEC concurrence une espèce (ou population) rare (ii) secteurs à enjeux sécurité ou santé humaine : dans ces cas précis priorité 1 (gestion) + Proscrire l'utilisation (hors exploitations forestières)	Non prioritaire excepté (i) secteurs où l'EVEC concurrence une espèce (ou population) rare (ii) secteurs à enjeux sécurité ou santé humaine : dans ces cas précis priorité 1 (gestion) + Proscrire l'utilisation (hors exploitations forestières)	Non intervention excepté pour les populations envahissantes : dans ce cas précis priorité 2 (gestion) + Déconseiller et si possible proscrire l'utilisation	2 (gestion) si l'espèce est détectée sur le territoire
Sites de priorité 3 : En milieux semi-naturels fortement influencés par l'homme (plans d'eau fortement anthropisés, pistes de ski, etc...), en milieux agricoles	3 (gestion) + Déconseiller et si possible proscrire l'utilisation	Non prioritaire excepté (i) secteurs où l'EVEC concurrence une espèce (ou population) rare (ii) secteurs à enjeux sécurité ou santé humaine : dans ces cas précis priorité 1 (gestion) + Proscrire l'utilisation (hors exploitations forestières)	Non prioritaire excepté (i) secteurs où l'EVEC concurrence une espèce (ou population) rare (ii) secteurs à enjeux sécurité ou santé humaine : dans ces cas précis priorité 1 (gestion) + Proscrire l'utilisation (hors exploitations forestières)	Non intervention + Déconseiller et si possible proscrire l'utilisation	3 (gestion) si l'espèce est détectée sur le territoire
Listes d'EVEC et EVECpotE destinées aux producteurs, vendeurs et prescripteurs de végétaux (en milieux urbains)					
Sites de priorité 4 : En milieux urbains (ex: espaces verts), périurbains, dans les jardins privés	Liste de consensus Espèces à retirer du commerce et des plantations		Liste de restrictions d'usages suivant le milieu Espèces à éviter de planter à proximité des milieux naturels sensibles où elles pourraient devenir envahissantes (notamment jardins privés et espaces périurbains)		

De 1 à 5 = Priorité d'actions de gestion en région (1 étant la priorité la plus forte et 5 la priorité la plus faible)

Liste des espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE) de la région PACA

EVEE de la catégorie Majeure en région PACA	Nom commun	Date d'introduction (France ou Europe)	Source	Origine géographique	Eaux courantes ou stagnantes	Berges	Marais, tourbières, tuffières	Prairies humides	Prairies, pelouses sèches et garrigues	Forêts	Dunes côtières et plages de sable	Côtes rocheuses et falaises	Milieux agricoles	Milieux anthropiques	04	05	06	83	13	84	Région alpine	Région méditerranéenne
En milieux naturels et semi-naturels																						
<i>Acacia dealbata</i> Link	Mimosa argenté	1841	Fried, 2012	Australie		x				x	x			x			1	1	1		Absente	Majeure
<i>Acer negundo</i> L.	Erable negundo, Erable frêne	1688	Ferrez, 2006	Améri. du Nord		x				x					1	1	1	1	1	1	Alerte	Majeure
<i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle	Ailante	1786	Muller, 2004	Asie		x			x	x				x	1	1	1	1	1	1	Majeure	Majeure
<i>Ambrosia artemisiifolia</i> L.	Ambroisie à feuilles d'armoise	1865	Muller, 2004	Améri. du Nord					x				x	x	1	1	1	1	1	1	Majeure	Majeure
<i>Amorpha fruticosa</i> L.	Amorphe buissonnante	1724	Ferrez, 2006	Améri. du Nord		x					x			x	1	1		1	1	1	Absente	Majeure
<i>Artemisia verlotiorum</i> Lamotte	Armoise des Frères Verlot	1902	Info Flora, 2012	Asie		x							x	x	1	1	1	1	1	1	Majeure	Majeure
<i>Baccharis halimifolia</i> L.	Séneçon en arbre	1683	AME & ARPE-PACA, 2003	Améri. du Nord		x	x	x			x			x			1	1	1	1	Absente	Majeure
<i>Bidens frondosa</i> L.	Bident à fruits noirs	1920	Muller, 2004	Améri. du Nord		x		x					x	x	1	1	1	1	1	1	Absente	Majeure
<i>Buddleja davidii</i> Franch.	Buddleja du père David	1895	Muller, 2004	Asie		x								x	1	1	1	1	1	1	Majeure	Majeure
<i>Carpobrotus</i> spp. (inclus <i>C. acinaciformis</i> , <i>C. edulis</i> et <i>C. acinaciformis</i> x <i>C. edulis</i>)	Griffe de sorcière	XIX	AME & ARPE-PACA, 2003	Afrique							x	x		x			1	1	1		Absente	Majeure
<i>Cortaderia selloana</i> (Schult. & Schult.f.) Asch. & Graebn.	Herbe de la Pampa, Roseau à plumes	1857	AME & ARPE-PACA, 2003	Améri. du Sud		x			x		x			x	1		1	1	1	1	Absente	Majeure
<i>Cyperus eragrostis</i> Lam.	Souchet robuste	-		Améri. du Sud		x	x	x							1		1	1	1	1	Absente	Majeure
<i>Helianthus</i> spp. (inclus <i>H. tuberosus</i> et <i>H. x laetiflorus</i>)	Topinambour	1617	Fried, 2012	Améri. du Nord		x							x	x	1	1	1	1	1	1	Modérée	Modérée
<i>Lapsana communis</i> subsp. <i>intermedia</i> (M.Bieb.) Hayek	Lapsane intermédiaire	-		Europe				x		x			x	x	1	1	1	1			Majeure	Alerte
<i>Lonicera japonica</i> Thunb. ex Murray	Chèvrefeuille du Japon	-		Asie		x	x			x					1		1	1	1	1	Prévention	Majeure
<i>Ludwigia peploides</i> (Kunth) P.H.Raven (inclus la subsp. <i>montevidensis</i> (Spreng.) P.H.Raven)	Jussie rampante	XIX	Muller, 2004	Améri. du Sud		x	x												1	1	Prévention	Majeure
<i>Medicago arborea</i> L.	Luzerne arborescente	-		Bassin méd.					x			x		x			1	1	1		Absente	Majeure
<i>Opuntia ficus-indica</i> (L.) Mill.	Figuier de Barbarie	1548	Ville de Nice	Améri. du Nord								x		x	1		1	1	1		Absente	Majeure
<i>Opuntia stricta</i> (Haw.) Haw.,	Oponce	1548	Ville de Nice	Améri. du Nord								x		x			1	1	1		Absente	Majeure
<i>Oxalis pes-caprae</i> L.	Oxalis pied-de-chèvre	Début XIX	Ville de Nice	Afrique						x		x		x			1	1	1		Absente	Majeure
<i>Paspalum distichum</i> L.	Paspale à deux épis	1802	Muller, 2004	Améri. du Sud		x	x	x					x	x			1	1	1	1	Absente	Majeure
<i>Robinia pseudoacacia</i> L.	Robinier faux-acacia, Carouge	1601	Muller, 2004	Améri. du Nord		x				x				x	1	1	1	1	1	1	Majeure	Majeure
<i>Solidago gigantea</i> Aiton	Tête d'or	1750	Ferrez, 2006	Améri. du Nord		x		x		x				x	1	1	1	1	1	1	Majeure	Majeure
<i>Symphytotrichum x salignum</i> (Willd.) M.Nesom (= <i>novi-belgii</i> auct.)	Aster à feuilles de saule	-	-	Améri. du Nord		x		x							1	1	1	1	1	1	Emergente	Majeure

EVEE de la catégorie Modérée en région PACA	Nom commun	Date d'introduction (France ou Europe)	Source	Origine géographique	Eaux courantes ou stagnantes	Berges	Marais, tourbières, tufières	Prairies humides	Prairies, pelouses sèches et garrigues	Forêts	Dunes côtières et plages de sable	Côtes rocheuses et falaises	Milieux agricoles	Milieux anthropiques	04	05	06	83	13	84	Région alpine	Région méditerranéenne
En milieux naturels et semi-naturels																						
<i>Agave americana</i> L.	Agave d'Amérique	XVI	Marco & Leblay, 2010	Améri. du Nord							x	x		x	1		1	1	1	1	Absente	Modérée
<i>Amaranthus</i> spp. (inclus <i>A. albus</i> , <i>A. hybridus</i> et <i>A. retroflexus</i>)	Amarante	-	-	Améri. du Nord		x							x	x	1	1	1	1	1	1	Modérée	Modérée
<i>Artemisia annua</i> L.	Armoise annuelle	-	-	Europe		x							x	x		1	1	1	1	1	Prévention	Modérée
<i>Atriplex halimus</i> L.	Arroche halime	-	-	Afrique		x		x	x		x	x		x			1	1	1		Absente	Modérée
<i>Azolla filiculoides</i> Lam.	Azolla fausse-fougère	1880	Muller, 2004	Améri. du Nord	x												1		1	1	Absente	Modérée
<i>Bromus catharticus</i> Vahl	Brome purgatif	1914	Muller, 2004	Améri. du Sud		x						x	x	x	1	1	1	1	1	1	Modérée	Modérée
<i>Bunias orientalis</i> L.	Bunias d'Orient	1852	Pichet, 2011	Europe					x				x	x	1	1	1	1			Modérée	Alerte
<i>Cedrus atlantica</i> (Manetti ex Endl.) Carrière	Cèdre de l'Atlas	Milieu du XIX	Courbet, 2012	Afrique					x	x		x			1	1	1	1	1	1	Alerte	Modérée
<i>Chenopodium ambrosioides</i> L.	Chénopode fausse-ambrosie	-	-	Améri. du Nord		x								x			1	1	1	1	Absente	Modérée
<i>Conyza</i> spp. (inclus <i>C. canadensis</i> , <i>C. bonariensis</i> et <i>Erigeron sumatrensis</i>)	Vergerette	1650	Ferrez, 2006	Améri. du Nord							x		x	x	1	1	1	1	1	1	Modérée	Modérée
<i>Datura stramonium</i> L.	Datura officinale	-	-	Améri. du Nord		x							x	x	1	1	1	1	1	1	Modérée	Modérée
<i>Erigeron annuus</i> (L.) Desf. (inclus les subsp. <i>annus</i> et <i>septentrionalis</i>)	Vergerette annuelle	1765	Fried, 2012	Améri. du Nord		x	x							x	1	1	1	1	1	1	Alerte	Modérée
<i>Euphorbia</i> spp. exotiques (inclus <i>E. glyptosperma</i> , <i>E. humifusa</i> , <i>E. maculata</i> , <i>E. prostrata</i> , <i>E. serpens</i> , <i>E. serpens</i> Kunth var. <i>serpens</i> , <i>E. serpens</i> var. <i>fissistipula</i> , <i>E. davidii</i>)	Euphorbes exotiques	-	-	Améri. du Nord		x							x	x	1	1	1	1	1	1	Modérée	Modérée
<i>Ligustrum lucidum</i> W.T.Aiton	Troène luisant	-	-	Asie		x				x				x	1		1	1	1	1	Prévention	Modérée
<i>Oenothera gr. biennis</i> s.l. (inclus <i>O. biennis</i> , <i>O. biennis</i> L. var. <i>biennis</i> , <i>O. biennis</i> var. <i>pyncocarpa</i> , <i>O. glazioviana</i> , <i>O. villosa</i> , <i>O. parviflora</i>)	Onagres (fleurs jaunes)	XVII	Ferrez, 2006	Améri. du Nord							x		x	x	1	1	1	1	1	1	Modérée	Modérée
<i>Panicum capillare</i> L.	Millet capillaire	1802	Fried, 2012	Améri. du Nord		x							x	x	1	1	1	1	1	1	Alerte	Modérée
<i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch	Vigne-vierge commune	-	-	Améri. du Nord		x				x					1	1	1	1	1	1	Alerte	Modérée
<i>Paspalum dilatatum</i> Poir.	Paspale dilaté	1937	Muller, 2004	Améri. du Sud				x						x	1	1	1	1	1	1	Prévention	Modérée
<i>Phytolacca americana</i> L.	Raisin d'Amérique	1615	Tela Botanica	Améri. du Nord		x				x			x	x	1		1	1	1	1	Prévention	Modérée
<i>Pinus nigra</i> Arnold subsp. <i>nigra</i>	Pin noir d'Autriche	1836	Tela Botanica	Europe		x				x					1	1	1	1	1	1	Modérée	Modérée
<i>Pittosporum tobira</i> (Thunb.) W.T.Aiton	Arbre des Hottentots	-	-	Asie		x						x		x			1	1	1		Absente	Modérée
<i>Platanus x hispanica</i> Mill. ex Münchh.	Platane d'Espagne	XVII	Tela Botanica	Europe		x								x	1	1	1	1	1	1	Modérée	Modérée
<i>Pyracantha coccinea</i> M.Roem.	Buisson ardent	1913	Fried, 2012	Bassin méd.		x		x	x	x	x			x	1	1	1	1	1	1	Alerte	Modérée
<i>Senecio inaequidens</i> DC.	Séneçon sud-africain	1935	Muller, 2004	Afrique			x		x		x		x	x	1	1	1	1	1	1	Alerte	Modérée

EVEE de la catégorie Modérée en région PACA	Nom commun	Date d'introduction (France ou Europe)	Source	Origine géographique	Eaux courantes ou stagnantes	Berges	Marais, tourbières, tufières	Prairies humides	Prairies, pelouses sèches et garrigues	Forêts	Dunes côtières et plages de sable	Côtes rocheuses et falaises	Milieux agricoles	Milieux anthropiques	04	05	06	83	13	84	Région alpine	Région méditerranéenne
<i>Solanum chenopodioides</i> Lam.	Morelle faux chénopode	-	-	Améri. du Sud		x	x						x	x			1	1	1	1	Absente	Modérée
<i>Symphytichum squamatum</i> (Spreng.) G.L.Nesom	Aster écailleux	-	-	Améri. du Sud			x	x					x	x	1		1	1	1	1	Absente	Modérée
<i>Veronica persica</i> Poir.	Véronique de Perse	XIX	Tela Botanica	Asie		x			x				x	x	1	1	1	1	1	1	Modérée	Modérée
<i>Vitis rupestris</i> Scheele	Vigne des rochers	-	-	Améri. du Nord		x							x	x	1			1	1	1	Absente	Modérée
<i>Xanthium orientale</i> subsp. <i>italicum</i> (Moretti) Greuter	Lampourde à gros fruits	-	-	Améri. du Nord		x							x	x	1	1	1	1	1	1	Absente	Modérée
<i>Yucca gloriosa</i> L.	Yucca	-	-	Améri. du Nord							x	x		x	1		1	1	1	1	Absente	Modérée
Seulement en milieux fortement anthropisés																						
<i>Berteroa incana</i> (L.) DC.	Alysson blanc	1850	Ferrez, 2006	Europe										x	1	1		1			Modérée	Pas envahissante
<i>Crepis bursifolia</i> L.	Crépide à feuilles de capselle	-	-	Bassin méd.									x	x	1	1	1	1	1	1	Prévention	Modérée
<i>Matricaria discoidea</i> DC.,	Matricaire fausse-camomille	1860	Ferrez, 2006	Asie										x	1	1	1		1	1	Modérée	Alerte
<i>Nothoscordum borbonicum</i> Kunth	Ail de Naples	-	-	Améri. du Sud										x	1		1	1	1	1	Absente	Modérée
<i>Oxalis articulata</i> Savigny	Oxalis articulé	-	-	Améri. du Sud										x	1		1	1	1	1	Absente	Modérée
<i>Sorghum halepense</i> (L.) Pers.	Sorgho d'Alep	-	-	Bassin méd.									x	x	1	1	1	1	1	1	Modérée	Modérée
<i>Xanthium spinosum</i> L.	Lampourde épineuse	-	-	Améri. du Sud									x	x	1	1	1	1	1	1	Prévention	Modérée

VEVE de la catégorie Emergente en région PACA	Nom commun	Date d'introduction (France ou Europe)	Source	Origine géographique	Eaux courantes ou stagnantes	Berges	Marais, tourbières, tufières	Prairies humides	Prairies, pelouses sèches et garrigues	Forêts	Dunes côtières et plages de sable	Côtes rocheuses et falaises	Milieux agricoles	Milieux anthropiques	04	05	06	83	13	84	Région alpine	Région méditerranéenne
En milieux naturels et semi-naturels																						
<i>Achillea crithmifolia</i> Waldst. & Kit.	Achillée à feuilles de Crithme	-	-	Europe		x							x	1				1	1	1	Absente	Emergente
<i>Alternanthera philoxeroides</i> (Mart.) Griseb.	Herbe à alligator	1983	Georges, 2004	Améri. du Sud	x	x														1	Absente	Emergente
<i>Ambrosia psilostachya</i> DC.	Ambrosie à épis lisses	1897	Pichet, 2001	Améri. du Nord				x				x	x	1		1	1	1	1	1	Prévention	Emergente
<i>Bromus inermis</i> Leyss.	Brome inerme	-	-	Europe			x	x					x	1	1	1	1	1	1	1	Majeure	Emergente
<i>Delairea odorata</i> Lem.	Lierre d'Allemagne	-	-	Afrique							x	x				1	1				Absente	Emergente
<i>Egeria densa</i> Planch.	Égéria, Élodée dense	1919	Muller, 2004	Améri. du Sud	x													1		1	Prévention	Emergente
<i>Elaeagnus angustifolia</i> L.	Olivier de bohème, Arbre d'argent	-	-	Europe		x					x		x	1		1	1	1	1	1	Absente	Emergente
<i>Elide asparagoides</i> (L.) Kerguelen	Asperge à feuilles de myrte	XIX	Ville de Nice	Afrique							x		x			1	1				Absente	Emergente
<i>Elodea canadensis</i> Michx.	Élodée du Canada	1845	Muller, 2004	Améri. du Nord	x									1	1	1	1	1	1	1	Emergente	Emergente
<i>Elodea nuttallii</i> (Planch.) H.St.John	Élodée à feuilles étroites	1973	Ferrez, 2006	Améri. du Nord	x														1	1	Prévention	Emergente
<i>Erigeron karvinskianus</i> DC.	Vergerette de Karvinski	-	-	Améri. du Nord		x					x		x	1		1	1	1	1	1	Prévention	Emergente
<i>Fallopia baldschuanica</i> (Regel) Holub (inclus <i>F. aubertii</i>)	Renouée d'Aubert	-	-	Asie																	Prévention	Emergente
<i>Freesia alba</i> (G.L.Mey.) Grumbleton	Freesia	-	-	Iles canaries				x			x					1	1	1			Absente	Emergente
<i>Hakea salicifolia</i> (Vent.) B.L.Burt.	Hakea à feuilles de saule	-	-	Australie						x						1					Absente	Emergente
<i>Hakea sericea</i> Schrad. & J.C.Wendl.	Hakea soyeux	-	-	Australie						x						1	1				Absente	Emergente
<i>Heracleum mantegazzianum</i> Sommier & Levier	Berce du Caucase	XIX	Muller, 2004	Europe		x		x		x			x	1	1	1					Alerte	Emergente
<i>Heteranthera limosa</i> (Sw.) Willd.	Hétéranthère des marais	1987	Cirad	Améri. du Sud	x	x	x						x								Absente	Emergente
<i>Heteranthera reniformis</i> Ruiz & Pav.	Hétéranthère réniforme	1989	Cirad	Améri. du Sud	x	x	x						x								Absente	Emergente
<i>Impatiens balfourii</i> Hook.f.	Impatience de Balfour	1901	Fried, 2012	Asie		x				x			x	1	1	1	1	1	1	1	Emergente	Emergente
<i>Lagarosiphon major</i> (Ridl.) Moss	Grand lagarosiphon	1960	Muller, 2004	Afrique	x													1			Prévention	Emergente
<i>Lemna minuta</i> Kunth	Lentille d'eau minuscule	1965	Muller, 2004	Améri. du Sud	x											1	1	1	1		Prévention	Emergente
<i>Ludwigia grandiflora</i> (Michx.) Greuter & Burdet (inclus la subsp. <i>hexapetala</i> (Hook. & Arn.) G.L.Nesom & Kartesz)	Jussie à grandes fleurs	1820	Ferrez, 2006	Améri. du Sud	x	x										1	1	1	1		Prévention	Emergente
<i>Mimulus guttatus</i> Fisch. ex DC.	Mimule tacheté	1824 (Europe)	NOBANIS, 2010	Améri. du Nord				x			x		x			1					Emergente	Prévention
<i>Myriophyllum aquaticum</i> (Vell.) Verdc.	Myriophylle aquatique	1960	Muller, 2004	Améri. du Sud	x											1	1	1	1		Prévention	Emergente

EVEE de la catégorie Emergente en région PACA	Nom commun	Date d'introduction (France ou Europe)	Source	Origine géographique	Eaux courantes ou stagnantes	Berges	Marais, tourbières, tufières	Prairies humides	Prairies, pelouses sèches et garrigues	Forêts	Dunes côtières et plages de sable	Côtes rocheuses et falaises	Milieux agricoles	Milieux anthropiques	04	05	06	83	13	84	Région alpine	Région méditerranéenne	
	<i>Paraserianthes lophantha</i> (Willd.) I.C.Nielsen	-	-	Australie		x						x		x					1			Absente	Emergente
	<i>Periploca graeca</i> L.	-	-	Bassin méd.		x	x												1	1	1	Absente	Emergente
	<i>Petasites pyrenaicus</i> (L.) G.López	-	-	Bassin méd.		x									1		1	1	1	1		Absente	Emergente
	<i>Pinguicula hirtiflora</i> Ten.	-	-	Bassin méd.								x					1					Prévention	Emergente
	<i>Pteris nipponica</i> W.C.Shieh	-	-	Asie								x					1					Absente	Emergente
	<i>Reynoutria</i> spp. (inclus <i>R. japonica</i> , <i>R. sachalinensis</i> et <i>R. x bohemica</i>)	XIX	Muller, 2004	Asie		x								x	1	1	1	1	1	1	1	Majeure	Emergente
	<i>Salpichroa origanifolia</i> (Lam.) Baill.	XX	Tela Botanica	Améri. du Sud								x		x			1	1	1	1		Absente	Emergente
	<i>Senecio angulatus</i> L.f.	1936	Ville de Nice	Afrique						x		x		x			1	1	1			Absente	Emergente
	<i>Senecio deltoideus</i> Less.	1936	Ville de Nice	Afrique						x		x		x			1	1				Absente	Emergente
	<i>Sicyos angulata</i> L.	1991	Fried, 2012	Améri. du Nord		x							x						1	1		Absente	Emergente
	<i>Sporobolus indicus</i> (L.) R.Br.	1882	Fried, 2012	Australie		x		x						x	1	1		1	1	1		Absente	Emergente
	<i>Sporobolus vaginiflorus</i> (Torr. ex A.Gray) Alf.Wood	-	-	Améri. du Nord		x								x	1	1						Emergente	Prévention
	<i>Stenotaphrum secundatum</i> (Walter) Kuntze	-	-	Afrique							x			x			1	1				Absente	Emergente
	<i>Vitis vulpina</i> L. (syn. de <i>V. riparia</i> (Michx))	-	-	Améri. du Nord		x								x	1		1	1	1	1		Absente	Emergente
	<i>Wigandia caracasana</i> Kunth	-	-	Améri. du Nord								x		x			1					Absente	Emergente
Seulement en milieux fortement anthropisés																							
	<i>Bidens subalternans</i> DC.	-	-	Améri. du Sud									x	x		1	1	1	1	1		Absente	Emergente
	<i>Dasypyrum villosum</i> (L.) P.Candargy,	-	-	Europe									x	x				1	1	1		Absente	Emergente
	<i>Duchesnea indica</i> (Andrews) Focke	-	-	Asie										x			1					Absente	Emergente

Liste des espèces végétales exotiques potentiellement envahissantes (EVEpotE) de la région PACA

EVEE de la catégorie Alerte en région PACA	Nom commun	Date d'introduction (France ou Europe)	Source	Origine géographique	Eaux courantes ou stagnantes	Berges	Marais, tourbières, tufières	Prairies humides	Prairies, pelouses sèches et garriques	Forêts	Dunes côtières et plages de sable	Côtes rocheuses et falaises	Milieux agricoles	Milieux anthropiques	04	05	06	83	13	84	Région alpine	Région méditerranéenne	Score Weber & Gut	Risque en région PACA
En milieux naturels et semi-naturels																								
	<i>Acacia baileyana</i> F. Muell.	Mimosa de Bailey	-	-	Australie					x			x					1			Absente	Alerte	27	Intermédiaire
	<i>Acacia longifolia</i> (Andrews) Willd.	Mimosa à longues feuilles	-	-	Australie				x	x	x		x				1	1			Absente	Alerte	28	Elevé
	<i>Acacia melanoxylon</i> R.Br.	Acacia à bois dur	-	-	Australie				x	x	x		x				1	1			Absente	Alerte	28	Elevé
	<i>Acacia paradoxa</i> DC.	Epine de Kangourou	-	-	Australie						x		x					1			Absente	Alerte	27	Intermédiaire
	<i>Acacia pycnantha</i> Benth.	Mimosa doré	-	-	Australie						x		x				1	1			Absente	Alerte	28	Elevé
	<i>Acacia retinodes</i> Schtdl.	Mimosa résineux	-	-	Australie				x		x		x				1	1			Absente	Alerte	32	Elevé
	<i>Acacia saligna</i> (Labill.) H.L. Wendl.	Mimosa à feuilles de Saule	-	-	Australie				x		x		x				1	1			Absente	Alerte	29	Elevé
	<i>Achillea filipendulina</i> Lam.	Achillée à feuilles de Fougère	-	-	Europe								x	1	1			1	1	1	Alerte	Alerte	31	Elevé
	<i>Aeonium</i> spp. (inclus <i>A. arboreum</i> et <i>A. haworthii</i>)	Aéonium	1994	Ville de Nice	Iles Canaries							x	x	1	1	1	1	1	1	1	Absente	Alerte	35	Elevé
	<i>Agave salmiana</i> Otto	Agave de Salm	-	-	Améri. du Nord							x	x					1			Absente	Alerte	24	Intermédiaire
	<i>Alnus cordata</i> (Loisel.) Duby	Aulne à feuilles en cœur	-	-	Bassin méd.		x		x			x		1	1	1	1	1	1	1	Alerte	Alerte	31	Elevé
	<i>Aloe arborescens</i> Mill.	Aloé arborescente	-	-	Afrique							x	x				1	1			Absente	Alerte	32	Elevé
	<i>Ambrosia tenuifolia</i> Spreng.	Ambroisie à petites feuilles	-	-	Améri. du Sud				x				x					1			Absente	Alerte	29	Elevé
	<i>Ammannia robusta</i> Heer & Regel	Ammannie robuste	-	-	Améri. du Nord	x	x						x							1	Absente	Alerte	25	Intermédiaire
	<i>Ammannia x coccinea</i> Rottb.	Ammannia écarlate	-	-	Améri. du Nord	x	x						x							1	Absente	Alerte	32	Elevé
	<i>Aptenia cordifolia</i> (L.f.) Schwantes	Ficoïde à feuilles en cœur	-	-	Afrique						x		x				1	1	1		Absente	Alerte	29	Elevé
	<i>Aristolochia altissima</i> Desf.	Aristolochie élevée	-	-	Bassin méd.					x	x		x	1	1	1	1	1	1	1	Absente	Alerte	14	Faible
	<i>Asclepias syriaca</i> L.	Herbe à la ouate, Herbe aux perruches	XVIII	Ferrez, 2006	Améri. du Nord		x						x		1	1	1	1	1	1	Alerte	Alerte	34	Elevé
	<i>Atriplex hortensis</i> L.	Arroche des jardins	-	-	Asie		x				x		x	1	1			1			Alerte	Alerte	31	Elevé
	<i>Bidens connata</i> Muhlenb. ex Willd.	Bident à feuilles connées	Fin du XIX	Ferrez, 2006	Améri. du Nord		x						x							1	Absente	Alerte	27	Intermédiaire
	<i>Broussonetia papyrifera</i> (L.) Vent.	Mûrier à papier	1786		Asie		x						x	1	1	1	1	1	1	1	Absente	Alerte	28	Elevé
	<i>Chasmanthe aethiopica</i> (L.) N.E.Br.	Chasmanthe	-	-	Afrique							x	x				1	1			Absente	Alerte	25	Intermédiaire
	<i>Chasmanthe bicolor</i> (Gasp. ex Ten.) N.E.Br.	Chasmanthe	-	-	Afrique							x	x				1	1			Absente	Alerte	28	Elevé
	<i>Chasmanthe floribunda</i> (Salisb.) N.E.Br.	Chasmanthe	-	-	Afrique							x	x				1	1			Absente	Alerte	28	Elevé

EVEpotE de la catégorie Alerte en région PACA	Nom commun	Date d'introduction (France ou Europe)	Source	Origine géographique	Eaux courantes ou stagnantes	Berges	Marais, tourbières, tufières	Prairies humides	Prairies, pelouses sèches et garrigues	Forêts	Dunes côtières et plages de sable	Côtes rocheuses et falaises	Milieux agricoles	Milieux anthropiques	04	05	06	83	13	84	Région alpine	Région méditerranéenne	Score Weber & Gut	Risque en région PACA
	<i>Chrysanthemoides monilifera</i> (L.) Norl.	Faux Chrysanthème	-	-	Afrique							x	x				1	1			Absente	Alerte	26	Intermédiaire
	<i>Commelina communis</i> L.	Comméline commune	-	-	Asie		x						x				1	1			Absente	Alerte	23	Intermédiaire
	<i>Convolvulus sabatius</i> Viv.	Liseron de Mauritanie	-	-	Afrique				x				x				1	1			Absente	Alerte	26	Intermédiaire
	<i>Cotoneaster franchetii</i> Bois	Cotonéaster de Franchet	-	-	Asie		x		x			x	x	1			1	1		1	Absente	Alerte	31	Elevé
	<i>Cotoneaster frigidus</i> Wall. ex Lindl.	Cotonéaster des frimas	-	-	Asie					x			x				1				Absente	Alerte	31	Elevé
	<i>Cotoneaster horizontalis</i> Decne.	Cotonéaster horizontal	-	-	Asie				x			x	x	1			1	1			Prévention	Alerte	31	Elevé
	<i>Cotoneaster lacteus</i> W.W.Sm.	Cotonéaster de Parney	-	-	Asie				x	x			x				1	1			Absente	Alerte	31	Elevé
	<i>Cotoneaster simonsii</i> Baker	Cotonéaster de Simons	-	-	Asie				x	x			x				1				Absente	Alerte	31	Elevé
	<i>Cotyledon orbiculata</i> L.	Nombriil de venus	-	-	Afrique								x				1				Absente	Alerte	27	Intermédiaire
	<i>Cyperus difformis</i> L.	Souchet difforme	-	-	Améri. du Sud		x						x	x					1	1	Absente	Alerte	26	Intermédiaire
	<i>Cyperus glomeratus</i> L.	Souchet aggloméré	-	-	Europe		x						x						1	1	Absente	Alerte	27	Intermédiaire
	<i>Cyperus reflexus</i> Vahl	Souchet réfléchi	-	-	Améri. du Nord		x						x					1			Absente	Alerte	27	Intermédiaire
	<i>Diospyros lotus</i> L.	Plaqueminiér d'Europe	-	-	Asie					x			x					1	1		Absente	Alerte	28	Elevé
	<i>Dysphania pumilio</i> (R.Br.) Mosyakin & Clemants	Chénopode couché	-	-	Australie		x	x					x	x	1	1		1			Absente	Alerte	24	Intermédiaire
	<i>Eclipta prostrata</i> (L.) L.	Éclipte blanche	-	-	Amérique		x				x		x					1	1	1	Absente	Alerte	30	Elevé
	<i>Ehrharta erecta</i> Lam.	Ehrharta dressée	-	-	Afrique							x	x					1			Absente	Alerte	30	Elevé
	<i>Eichhornia crassipes</i> (Mart.) Solms	Jacinthe d'eau	-	-	Améri. du Sud	x												1	1	1	Absente	Alerte	31	Elevé
	<i>Eragrostis pectinacea</i> (Michx.) Nees	Éragrostis en peigne	-	-	Améri. du Nord		x								1			1		1	Absente	Alerte	28	Elevé
	<i>Eucalyptus globulus</i> Labill.	Eucalyptus	-	-	Australie					x					1		1	1			Absente	Alerte	29	Elevé
	<i>Euonymus japonicus</i> L.f.	Fusain du Japon	-	-	Asie				x				x				1	1	1	1	Absente	Alerte	25	Intermédiaire
	<i>Galega officinalis</i> L.	Sainfoin d'Espagne	-	-	Europe		x		x					1	1		1	1	1		Absente	Alerte	28	Elevé
	<i>Gaura lindheimeri</i> Egelm. & A.Gray	Gaura de Lindheimer	-	-	Améri. du Nord		x		x				x					1	1		Absente	Alerte	27	Intermédiaire
	<i>Gazania rigens</i> (L.) Gaertn.	Gazania, Gazanie	-	-	Afrique							x	x				1	1			Absente	Alerte	31	Elevé
	<i>Gleditsia triacanthos</i> L.	Févier d'Amérique	-	-	Améri. du Nord		x		x				x				1	1	1	1	Absente	Alerte	31	Elevé
	<i>Heliotropium curassavicum</i> L.	Héliotrope de Curaçao	-	-	Améri. Du Nord		x				x		x					1	1		Absente	Alerte	31	Elevé

EVEpotE de la catégorie Alerte en région PACA	Nom commun	Date d'introduction (France ou Europe)	Source	Origine géographique	Eaux courantes ou stagnantes	Berges	Marais, tourbières, tufières	Prairies humides	Prairies, pelouses sèches et garrigues	Forêts	Dunes côtières et plages de sable	Côtes rocheuses et falaises	Milieux agricoles	Milieux anthropiques	04	05	06	83	13	84	Région alpine	Région méditerranéenne	Score Weber & Gut	Risque en région PACA	
	<i>Hemerocallis fulva</i> (L.) L.,	Hémérocalte fauve	-	-	Asie		x		x	x			x	1	1	1	1		1		1	Alerte	Alerte	32	Elevé
	<i>Iberis semperflorans</i> L.	Ibérus toujours fleuri	-	-	Bassin méd.							x	x			1						Absente	Alerte	23	Intermédiaire
	<i>Impatiens glandulifera</i> Royle	Balsamine de l'Himalaya	1842	Muller, 2004	Asie		x						x	1	1	1	1	1	1	1	1	Alerte	Alerte	31	Elevé
	<i>Impatiens parviflora</i> DC.	Balsamine à petites fleurs	1870	Muller, 2004	Asie		x						x			1				1		Prévention	Alerte	31	Elevé
	<i>Ipomoea indica</i> (Burm.) Merr.	Ipomée des Indes	-	-	Améri. du Sud		x						x			1						Absente	Alerte	31	Elevé
	<i>Juncus tenuis</i> Willd.	Jonc grêle, Jonc fin	1820	Ferrez, 2006	Améri. du Nord				x				x	1	1			1		1		Alerte	Alerte	25	Intermédiaire
	<i>Lathyrus incurvus</i> (Roth) Willd.	Gesse recourbée	Milieu XX	Coulot et al., 2009	Asie				x				x						1			Absente	Alerte	22	Intermédiaire
	<i>Lantana camara</i> L.	Lantana, Queue de chat	-	-	Asie							x	x			1	1					Absente	Alerte	27	Intermédiaire
	<i>Lavandula dentata</i> L.	Lavande dentée	-	-	Bassin méd.		x					x	x			1	1	1				Absente	Alerte	21	Intermédiaire
	<i>Lepidium virginicum</i> L.	Passerage de Virginie	1840	-	Améri. du Nord		x						x	1						1		Absente	Alerte	24	Intermédiaire
	<i>Lindernia dubia</i> (L.) Pennell	Lindernie fausse-gratiolle	1850	Fried, 2012	Améri. du Nord		x						x	x					1	1		Absente	Alerte	26	Intermédiaire
	<i>Mahonia aquifolium</i> (Pursh) Nutt.	Mahonia faux-houx	-	-	Améri. du Nord		x			x			x	1	1	1	1	1	1	1	1	Alerte	Alerte	30	Elevé
	<i>Marsilea drummondii</i> A.Braun	Trèfle d'eau de Drummond	-	-	Australie	x							x			1						Absente	Alerte	29	Elevé
	<i>Najas gracillima</i> (A.Braun ex Engelm.) Magnus	Naïade très grêle	-	-	Améri. du Nord	x							x						1			Absente	Alerte	21	Elevé
	<i>Najas indica</i> (Willd.) Cham.	Naïade indica	1960	Mouron val & Baudouin, 2010	Asie	x							x						1			Absente	Alerte	21	Elevé
	<i>Nicotiana glauca</i> Graham	Tabac glauque	-	-	Améri. du Sud				x			x	x			1	1	1	1	1		Absente	Alerte	29	Elevé
	<i>Oenothera rosea</i> L'Hér. ex Aiton	Onagre rosée	-	-	Améri. du Nord		x						x	x		1	1					Absente	Alerte	21	Intermédiaire
	<i>Opuntia engelmannii</i> Salm-Dyck ex Engelm.	Oponce	-	-	Améri. du Nord							x	x			1	1	1	1	1		Absente	Alerte	31	Elevé
	<i>Panicum dichotomiflorum</i> Michx.	Panic à fleurs dichotomes	1960	Fried, 2012	Améri. du Nord		x							1				1	1	1		Absente	Alerte	28	Elevé
	<i>Panicum hillmannii</i> Chase	Panic de Hillmann	-	-	Améri. du Nord		x						x					1				Absente	Alerte	28	Elevé
	<i>Passiflora caerulea</i> L.	Passiflore	-	-	Améri. du Sud		x						x			1	1	1				Absente	Alerte	28	Elevé

EVEpotE de la catégorie Alerte en région PACA	Nom commun	Date d'introduction (France ou Europe)	Source	Origine géographique	Eaux courantes ou stagnantes	Berges	Marais, tourbières, tufières	Prairies humides	Prairies, pelouses sèches et garrigues	Forêts	Dunes côtières et plages de sable	Côtes rocheuses et falaises	Milieux agricoles	Milieux anthropiques	04	05	06	83	13	84	Région alpine	Région méditerranéenne	Score Weber & Gut	Risque en région PACA	
	<i>Phoenix canariensis</i> hort. ex Chabaud	Dattier, Palmier des Canaries	-	-	Afrique					x				x				1	1	1		Absente	Alerte	29	Elevé
	<i>Phyla filiformis</i> (Schrad.) Meikle	Erba-Luigia americana	XIX	Fried, 2012	Améri. du Sud				x					x				1	1	1		Absente	Alerte	34	Elevé
	<i>Phyllostachys</i> spp. (inclus <i>P. aurea</i> , <i>P. bambusoides</i> , <i>P. mitis</i> , <i>P. nigra</i> , <i>P. viridi-glaucescens</i>)	Bambous	-	-	Asie		x							x				1	1	1	1	Absente	Alerte	32	Elevé
	<i>Pistia stratiotes</i> L.	Laitue d'eau	-	-	Améri. Du Sud	x														1	1	Absente	Alerte	29	Elevé
	<i>Platycladus orientalis</i> (L.) Franco	Thuja de Chine	-	-	Asie				x			x	x	x	1	1	1	1		1		Alerte	Alerte	31	Elevé
	<i>Prunus laurocerasus</i> L.	Laurier-cerise, Laurier-palme	1560	Ferrez, 2006	Asie		x			x					1			1	1	1		Absente	Alerte	30	Elevé
	<i>Pteris vittata</i> L.	Ptéris rubané	-	-	Asie							x	x					1				Absente	Alerte	27	Intermédiaire
	<i>Ptilostemon gnaphaloides</i> (Cirillo) Soják	Chardon faux gnaphalium	-	-	Bassin méd.							x	x					1	1			Absente	Alerte	29	Elevé
	<i>Rumex cristatus</i> DC.	Patience à crêtes	-	-	Bassin méd.		x						x	1				1	1	1	1	Absente	Alerte	29	Elevé
	<i>Sesbania punicea</i> (Cav.) Benth.	Flamboyant d'Hyères	-	-	Améri. du Sud		x							x						1		Absente	Alerte	30	Elevé
	<i>Setaria italica</i> (L.) P.Beauv.,	Millet des oiseaux	-	-	Asie				x									1	1	1		Absente	Alerte	22	Intermédiaire
	<i>Setaria parviflora</i> (Poir.) Kerguelén	Sétaire à petites fleurs	-	-	Améri. du Nord		x						x	x				1	1	1	1	Absente	Alerte	22	Intermédiaire
	<i>Solidago canadensis</i> L.	Tête d'or	1650	Ferrez, 2006	Améri. du Nord		x		x	x			x	1	1	1			1	1		Prévention	Alerte	36	Elevé
	<i>Symphoricarpos albus</i> (L.) S.F.Blake,	Arbre aux perles	1817	Gilbert, 1995	Améri. du Nord				x	x												Absente	Alerte	31	Elevé
	<i>Tamarix parviflora</i> DC.	Tamaris à petites fleurs	-	-	Asie					x				x				1	1	1		Absente	Alerte	31	Elevé
	<i>Tamarix ramosissima</i> Ledeb.	Tamaris très ramifié	-	-	Asie	x								x						1		Absente	Alerte	33	Elevé
	<i>Trachelium caeruleum</i> L.	Trachélium bleu	-	-	Bassin méd.		x					x	x					1	1			Absente	Alerte	23	Intermédiaire
	<i>Tradescantia fluminensis</i> Vell.	Éphémère de Rio	-	-	Améri. du Sud		x			x				x				1	1			Absente	Alerte	31	Elevé
	<i>Yucca filamentosa</i> L.	Yucca	-	-	Améri. du Nord						x	x	x							1		Absente	Alerte	32	Elevé
	<i>Zantedeschia aethiopica</i> (L.) Spreng.	Richarde	-	-	Afrique		x							x						1		Absente	Alerte	26	Intermédiaire
Seulement en milieux fortement anthropisés																									
	<i>Abutilon theophrasti</i> Medik.	Abutilon d'Avicenne	-	-	Asie								x	x	1	1	1	1	1	1	1	Absente	Alerte	27	Intermédiaire
	<i>Aloe maculata</i> All.,	Aloès maculé	-	-	Afrique									x				1	1			Absente	Alerte	22	Intermédiaire
	<i>Araujia sericifera</i> Brot.	Araujia	-	-	Améri. du Sud								x					1	1	1	1	Absente	Alerte	29	Elevé
	<i>Bothriochloa barbinodis</i> (Lag.) Herter	Barbon Andropogon	-	-	Améri. du Nord									x	1			1	1	1	1	Absente	Emergente	25	Intermédiaire

EVEpotE de la catégorie Alerte en région PACA	Nom commun	Date d'introduction (France ou Europe)	Source	Origine géographique	Eaux courantes ou stagnantes	Berges	Marais, tourbières, tufières	Prairies humides	Prairies, pelouses sèches et garrigues	Forêts	Dunes côtières et plages de sable	Côtes rocheuses et falaises	Milieux agricoles	Milieux anthropiques	0	4	05	06	83	13	84	Région alpine	Région méditerranéenne	Score Weber & Gut	Risque en région PACA
	<i>Cenchrus longispinus</i> (Hack.) Fernald	Cenchrus	-	-	Améri. du Nord								x	x							1	Absente	Alerte	24	Intermédiaire
	<i>Centaurea diffusa</i> Lam.	Centauree diffuse	-	-	Europe									x						1	1	Absente	Alerte	26	Intermédiaire
	<i>Cyrtomium falcatum</i> (L.f.) C.Presl	Aspidie en faux	-	-	Asie									x						1		Absente	Alerte	28	Elevé
	<i>Cytisus striatus</i> (Hill) Rothm.	Genêt strié	-	-	Améri. Du Sud									x			1	1				Alerte	Alerte	23	Intermédiaire
	<i>Datura innoxia</i> Mill.	Belladone	-	-	Améri. du Nord									x	1					1	1	Alerte	Alerte	21	Intermédiaire
	<i>Datura wrightii</i> Regel	Stramoine de Wright	-	-	Améri. du Nord									x	1		1	1	1	1	1	Absente	Alerte	21	Intermédiaire
	<i>Eleusine indica</i> (L.) Gaertn.	Éleusine des Indes	-	-	Asie									x			1	1	1	1		Absente	Alerte	25	Intermédiaire
	<i>Eragrostis virescens</i> C.Presl	Éragrostide verdissante	-	-	Améri. du Sud								x	x	1		1			1	1	Absente	Alerte	23	Intermédiaire
	<i>Erigeron floribundus</i> (Kunth) Sch.Bip.	Vergerette à fleurs nombreuses	-	-	Asie								x	x	1				1	1		Absente	Alerte	25	Intermédiaire
	<i>Galinsoga parviflora</i> Cav.	Galinsoga à petites fleurs	1794	Fried, 2012	Améri. du Sud								x	x		1	1				1	Alerte	Alerte	24	Intermédiaire
	<i>Galinsoga quadriradiata</i> Ruiz & Pav.	Galinsoga cilié	1910	Fried, 2012	Améri. du Sud								x	x	1	1	1	1			1	Alerte	Alerte	24	Intermédiaire
	<i>Glycyrrhiza glabra</i> L.	Régliasse sauvage	-	-	Bassin méd.								x	x	1				1	1	1	Absente	Alerte	25	Intermédiaire
	<i>Gomphocarpus fruticosus</i> (L.) R.Br.	Faux cotonnier			Afrique									x					1	1	1	Absente	Alerte	33	Elevé
	<i>Nassella neesiana</i> (Trin. & Rupr.) Barkworth	Stipe de Nees	-	-	Améri. du Sud									x					1	1		Absente	Alerte	26	Intermédiaire
	<i>Nassella tenuissima</i> (Trin.) Barkworth	Cheveux d'ange, Stipe	-	-	Amérique									x					1			Absente	Alerte	26	Intermédiaire
	<i>Opuntia imbricata</i> (Haw.) DC.	Oponce arbustive	-	-	Améri. du Nord									x					1	1		Absente	Alerte	29	Elevé
	<i>Opuntia monacantha</i> (Willd. ex Schtdl.) Haw.	Common Pricklypear	-	-	Améri. du Nord									x					1	1		Absente	Alerte	29	Elevé
	<i>Panicum miliaceum</i> L.	Panic faux-millet	-	-	Asie								x	x					1	1	1	Absente	Alerte	25	Intermédiaire
	<i>Pennisetum clandestinum</i> C.F. Hochstetter ex E. Chiovenda	Kikuyu	-	-	Afrique									x					1			Absente	Alerte	31	Elevé
	<i>Pennisetum villosum</i> R.Br. ex Fresen.	Pennisetum hérissé	-	-	Afrique									x				1	1	1	1	Absente	Alerte	31	Elevé
	<i>Polygala myrtifolia</i> L.	Polygale à feuilles de Myrte	-	-	Afrique									x					1	1		Absente	Alerte	26	Intermédiaire
	<i>Rhus typhina</i> L.	Sumac hérissé	1602	Fried, 2012	Améri. du Nord									x	1	1	1	1	1	1	1	Alerte	Alerte	27	Intermédiaire
	<i>Sagittaria latifolia</i> Willd.	Sagittaire à larges feuilles, Sagittaire obtuse	-	-	Améri. du Nord									x					1	1	1	Absente	Alerte	33	Elevé

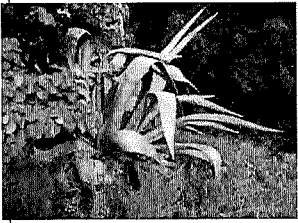


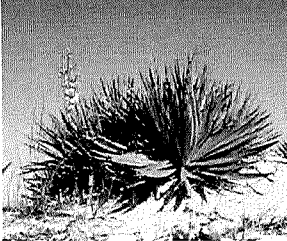


EVEpotE de la catégorie Alerte en région PACA		Nom commun	Date d'introduction (France ou Europe)	Source	Origine géographique	Eaux courantes ou stagnantes	Berges	Marais, tourbières, tufières	Prairies humides	Prairies, pelouses sèches et garrigues	Forêts	Dunes côtières et plages de sable	Côtes rocheuses et falaises	Milieux agricoles	Milieux anthropiques	04	05	06	83	13	84	Région alpine	Région méditerranéenne	Score Weber & Gut	Risque en région PACA
	<i>Tagetes minuta</i> L.	Tagète des décombres	-	-	Améri. du Sud										x			1				Absente	Alerte	26	Intermédiaire
	<i>Tropaeolum majus</i> L.	Capucine à grandes fleurs	Fin XVII ^è m e siècle	-	Améri. du Sud										x			1	1			Absente	Alerte	22	Intermédiaire
	<i>Vitis labrusca</i> L.	Vigne américaine	-	-	Améri. du Nord										x		1		0			Prévention	Absente	30	Elevé





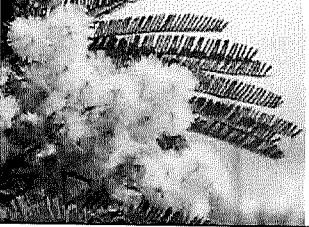
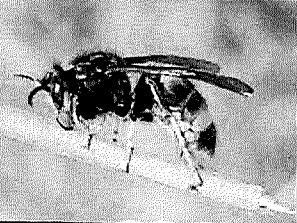
EVEpotE de la catégorie Prévention en région PACA	Nom commun	Date d'introduction (France ou Europe)	Source	Origine géographique	Milieux où l'espèce est envahissante dans d'autres territoires										Territoires où l'espèce est envahissante	Catégorie(s) ou liste(s)	Score Weber&Gut	Risque en région PACA	
					Eaux courantes ou stagnantes	Berges	Marais, tourbières, tufières	Prairies humides	Prairies, pelouses sèches et garrigues	Forêts	Dunes côtières et plages de sable	Côtes rocheuses et falaises	Milieux agricoles	Milieux anthropiques					
En milieux naturels et semi-naturels																			
<i>Akebia quinata</i> Decne.	Liane chocolat	-	-	Asie		x	x								x	Ceyras (Hérault), en Nouvelle-Zélande et aux Etats-Unis (Global Compendium of Weeds)	Liste noire (CBNMed)	30	Elevé
<i>Ambrosia trifida</i> L.	Ambrosie trifide	-	-	Améri. du Nord		x									x	Nouvelle-Zélande, Brésil, France	Envahissante en Nouvelle-Zélande, Brésil et en France (Global Compendium of Weeds).	33	Elevé
<i>Andropogon virginicus</i> L.	Andropogon de Virginie	2006 (Sud-Ouest de la France)	Fried & Mandon-Dalger, 2013	Améri. du Nord				x	x						x	Hawaï, Australie, Nouvelle-Zélande, Japon, Iles du Pacifique, Californie	Envahissante à Hawaï, Australie, Nouvelle-Zélande, Japon, Iles du Pacifique, Californie (Global Compendium of Weeds). Liste d'alerte OEPP, 2011. Découverte en France entre la Gironde et les Landes en 2010.	34	Elevé
<i>Andropogon virginicus</i> L.	Andropogon de Virginie	2006 (Sud-Ouest de la France)	Fried & Mandon-Dalger, 2013	Améri. du Nord				x	x						x	Hawaï, Australie, Nouvelle-Zélande, Japon, Iles du Pacifique, Californie	Envahissante à Hawaï, Australie, Nouvelle-Zélande, Japon, Iles du Pacifique, Californie (Global Compendium of Weeds). Liste d'alerte OEPP, 2011. Découverte en France entre la Gironde et les Landes en 2010.	34	Elevé
<i>Cenchrus spinifex</i> Cav.	Cenchrus	1960 (Bayonne)		Améri. du Nord											x	Afrique du Sud, Chine, Australie, bassin méditerranéen et Mexique.	Envahissante en Afrique du Sud, Chine, Australie et dans le bassin méditerranéen et naturalisée en Italie (Verloove & Gullón, 2012). Citée comme envahissante au Mexique dans le CABI (Invasive Species Compendium).	24	Intermédiaire
<i>Cotula coronopifolia</i> L.	Cotule à feuilles de coronopus	-	-	Afrique		x	x	x								Corse, Basse-Normandie, Pays-de-la-Loire, Bretagne, Californie, Australie (Global Compendium of Weeds)	Envahissante avérée (Basse-Normandie, Corse) et potentielle (Pays-de-la-Loire, Bretagne, Charente-Maritimes)	30	Elevé
<i>Crassula helmsii</i> (Kirk) Cockayne	Crassule de Helm	1911 (Angleterre)	FCBN, 2010	Australie	x	x										Ain, Pays -de-la-Loire, Angleterre, Allemagne, Etats-Unis, Canada (Global Compendium of Weeds)	Envahissante avérée (Pays-de-la-Loire, Bretagne)	34	Elevée
<i>Cuscuta australis</i> R. Br. (synon. <i>Cuscuta scandens</i> Brot. subsp. <i>scandens</i>)	Cuscute du Bident	-	-	Europe			x	x							x	Pays-de-la-Loire, Java, Nouvelle-Guinée, Chine, Corée, Hollande (Global Compendium of weeds)	Envahissantes avérées (Pays-de-la-Loire)	21	Intermédiaire
<i>Humulus japonicus</i> Siebold & Zucc.	Houblon du Japon	1881	Fried & Mandon-Dalger, 2013	Asie											x	Naturalisée dans quelques stations dans le Gard, Corée, Etats-Unis, Canada (Global Compendium of Weeds)	Liste noire (CBNmed)	28	Elevé
<i>Hydrocotyle ranunculoides</i> L.f.,	Hydrocotyle fausse renoncule	1987	FCBN, 2010	Améri. du Nord	x	x										Pays-de-la-Loire, Bretagne, Picardie, Australie (Global Compendium of weeds)	Envahissante avérée (Pays-de-la-Loire, Picardie), potentielle (Bretagne) et émergente (Centre)	33	Elevé
<i>Impatiens capensis</i> Meerb.	Balsamine du Cap	-	-	Améri. du Nord		x										Centre, Picardie, Haute-Normandie, Nord-Pas-de-Calais	Envahissante avérée (Centre), à surveiller (Picardie).	27	Intermédiaire

EVEpotE de la catégorie Prévention en région PACA	Nom commun	Date d'introduction (France ou Europe)	Source	Origine géographique	Milieux où l'espèce est envahissante dans d'autres territoires										Territoires où l'espèce est envahissante	Catégorie(s) ou liste(s)	Score Weber&Gut	Risque en région PACA	
					Eaux courantes ou stagnantes	Berges	Marais, tourbières, tufières	Prairies humides	Prairies, pelouses sèches et garrigues	Forêts	Dunes côtières et plages de sable	Côtes rocheuses et falaises	Milieux agricoles	Milieux anthropiques					
<i>Lupinus polyphyllus</i> Lindl.	Lupin à folioles nombreuses	-	-	Améri. du Nord					x	x					x	Suisse, Pologne, Hongrie, Australie (Global Compendium of Weeds)	Liste grise (CBNMed) et Watch List (Suisse)	32	Elevé
<i>Lysichiton americanus</i> Hultén & H.St.John	Lysichite jaune	-	-	Améri. Du Nord		x		x		x						Envahissante en Suisse, Allemagne et Irlande (Global Compendium of Weeds)	Liste noire (Suisse). Liste OEPP des plantes invasives.	32	Elevé
<i>Myriophyllum heterophyllum</i> Michx. (Haloragaceae)	Myriophylle hétérophylle	2011	Lebreton, 2013	Améri. du Nord	x											Angleterre, Canada, Idaho (Etats-Unis)	Envahissante en Angleterre, Canada, Idaho (Global Compendium of Weeds). Envahissante sur un étang privé en Haute-Vienne.	31	Elevé
<i>Opuntia rosea</i> DC.	Oponce	2006	invmed	Améri. du Sud											x	En région Languedoc-Roussillon (Celles), Espagne, Afrique du sud (Daisie, Global Compendium of Weeds)	Liste noire (CBNmed)	28	Elevé
<i>Pennisetum setaceum</i> (Forssk.) Chiov.	Herbe fontaine	-	-	Afrique					x						x	Nouvelle-Zélande, Iles Canaries, Afrique du Sud, Californie (Global Compendium of Weeds)	Liste noire (CBNMed) et ARP réalisée par le Ministère de l'agriculture et de la pêche et CIRAD	33	Elevé
<i>Persicaria polystachya</i> (C.F.W.Meissn.) H.Gross	Renouée à épis nombreux	-	-	Asie		x				x					x	Suisse, Etats-Unis, Nouvelle-Zélande (Global Compendium of Weeds)	Liste noire (Suisse)	35	Elevé
<i>Prunus serotina</i> Ehrh.	Cerisier tardif	-	-	Améri. du Nord						x					x	Suisse, Danemark, Hongrie, Australie, Afrique du Sud (Global Compendium of Weeds)	Liste noire (Suisse)	29	Elevé
<i>Pueraria lobata</i> (Wild.) Ohwi.	Kudzu	-	-	Asie						x					x	Suisse, Afrique du Sud, Angleterre, Nouvelle-Zélande, Canada (Global Compendium of Weeds)	Liste noire (Suisse)	28	Elevé
<i>Rhododendron ponticum</i> L.	Rhododendron pontique	Fin XVII	Weber, 2013	Europe						x						Centre, Bretagne, Picardie, Angleterre, Nouvelle Zélande (Global Compendium of Weeds)	Liste grise (CBNMed), Envahissante avérée (Bretagne, Picardie), émergente (Centre).	30	Elevé
<i>Rosa rugosa</i> Thunb	Rosier rugeux	Fin XVIII	CBN de Bailleul	Asie							x					Picardie, Etats-Unis, Canada (Global Compendium of Weeds)	Envahissante avérée (Picardie)	34	Elevé
<i>Rubus armeniacus</i> Focke	Ronce d'Arménie	-	-	Europe						x					x	Europe (Caucase), Etats-Unis, Iles du Pacifique (Global Compendium of Weeds)	En Suisse (liste noire)	30	Elevé
<i>Rudbeckia laciniata</i> L.	Rudbeckie lacinié	XVII	Weber, 2013	Améri. du Nord		x	x								x	Vosges, Suisse, Angleterre (Global Compendium of Weeds)	Liste OEPP	36	Elevé
<i>Saccharum spontaneum</i> L.	Canne à sucre fourragère	-	-	Asie					x				x		x	Envahissante dans l'Aude, Floride, Hawaï, Pays-Bas (Global Compendium of Weeds)		36	Elevé
<i>Salvinia molesta</i> D.S. Mitchell	Fougère d'eau	2010 (Corse)	Fried & Mandon-Dalger, 2013	Améri. du Sud	x											Iles Pacifiques, Nouvelle-Zélande, Australie, Sri Lanka (Global Compendium of Weeds). Envahissante en Corse (2010), découverte dans l'Hérault (2013).		30	Elevé

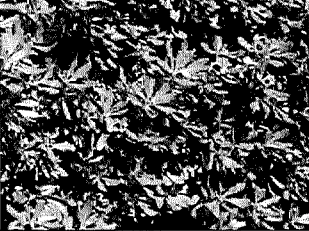

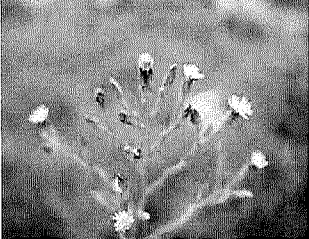
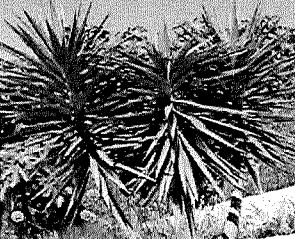


EVEpotE de la catégorie Prévention en région PACA	Nom commun	Date d'introduction (France ou Europe)	Source	Origine géographique	Milieux où l'espèce est envahissante dans d'autres territoires										Territoires où l'espèce est envahissante	Catégorie(s) ou liste(s)	Score Weber&Gut	Risque en région PACA		
					Eaux courantes ou stagnantes	Berges	Marais, tourbières, tufières	Prairies humides	Prairies, pelouses sèches et garrigues	Forêts	Dunes côtières et plages de sable	Côtes rocheuses et falaises	Milieux agricoles	Milieux anthropiques						
<i>Solanum elaeagnifolium</i> Cav.	Morelle à feuilles de chalef	-	-	Améri. du Nord					x						x	x	Envahissante en Languedoc-Roussillon. Eradiquée en région PACA (Bouches-du-Rhône).	Liste noire (CBNMed)	31	Elevé
<i>Spartina alterniflora</i> Loisel.	Spartine à feuilles alternes	1870 (Grande-Bretagne)	(Eno et al. 1997)	Améri. du Nord		x	x	x									Bretagne, Nouvelle-Zélande, Californie, Chine, Australie	Envahissante avérée en Bretagne. Envahissante en Nouvelle-Zélande, Californie, Chine, Australie (Global Compendium of Weeds)	36	Elevé
<i>Spartina anglica</i> C.E.Hubb.	Spartine anglaise	1892	(Gray et al. 1991).	Europe		x	x	x									Picardie, Belgique, Danemark, Pays-Bas, Allemande	Envahissante avérée en Picardie. Envahissante en Belgique, danemark et Allemagne (très présente).	29	Elevé
<i>Spiraea douglasii</i> Hook.	Spirée de Douglas	-	-	Améri. Du Nord		x	x	x							x		Envahissante émergente en région Centre, envahissante en Suisse et Grande-Gretagne (Global Compendium of Weeds)	Envahissante émergente en région Centre, envahissante en Suisse	35	Elevé
<i>Symphotrichum lanceolatum</i> (Willd.) G.L.Nesom	Aster à feuilles lancéolées	-	-	Améri. Du Nord		x	x	x							x		Belgique, France.	Envahissante en France (Muller et al., 2004). Envahissante en Belgique, elle est interdite en Région wallonne depuis le 1er janvier 2013.	38	Elevé



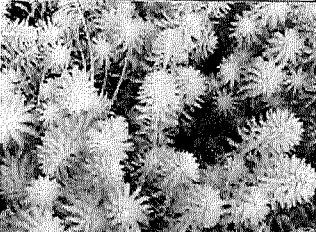





Annexe 8.1 : Liste des espèces envahissantes avérées sur le territoire

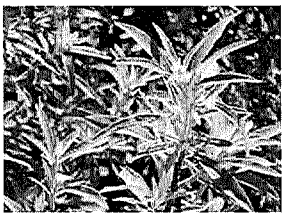
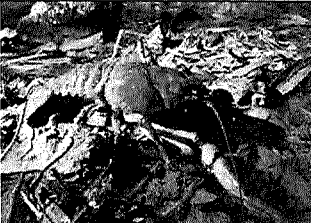
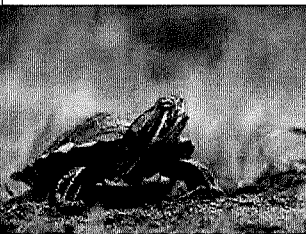
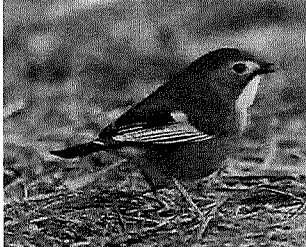
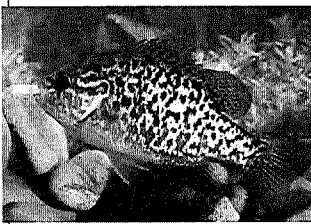

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Origine et période d'introduction	Illustration	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Origine et période d'introduction	Illustration
Agave d'Amérique (liste noire)	<i>Agave americana</i>	Amérique du Nord 16 ^e siècle		Figuier de Barbarie (liste noire)	<i>Opuntia ficus indica</i>	Amérique centrale & Caraïbes 16 ^e siècle	
Ailante glanduleux (liste noire)	<i>Ailanthus altissima</i>	Asie de l'Est 1786		Yucca (liste noire)	<i>Yucca gloriosa</i>	Sud des Etats-Unis 17 ^e siècle	
Ambrosie à feuille d'armoise (liste noire)	<i>Ambrosia artemisiifolia</i>	Amérique du Nord 1863		Paspale dilaté (liste noire)	<i>Paspalum dilatatum</i>	Amérique du Sud tropicale & subtropicale 1900-1940	

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Origine et période d'introduction	Illustration	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Origine et période d'introduction	Illustration
Griffes de sorcière (liste noire)	<i>Carpobrotus edulis</i>	Afrique du Sud 19 ^e siècle		Robinier faux-acacia (liste noire)	<i>Robinia pseudoacacia</i>	Amérique du Nord 17 ^e siècle	
Herbe de la pampa (liste noire)	<i>Cortadiera selloana</i>	Amérique du Sud 1857		Arbre à papillons (liste noire)	<i>Buddleia davidii</i>	Chine 19 ^e siècle	
Mimosa d'hiver (liste noire)	<i>Acacia dealbata</i>	Australie & Tasmanie 1804		Frelon asiatique	<i>Vespa velutina</i>	Chine 2004	

Annexe 8.2 : Liste des espèces exotiques envahissantes potentielles sur le territoire

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Origine et année d'introduction	Illustration	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Origine et année d'introduction	Illustration
Arbre des Hottentots (liste d'observation)	<i>Pittosporum tobira</i>	Asie orientale		Yucca	<i>Yucca filamentosa</i>	Sud des Etats-Unis 17 ^e siècle	
Aster écailleux (liste d'observation)	<i>Aster squamatus</i>	Amérique du Sud 19 ^e siècle		Yucca	<i>Yucca aloifolia</i>	Amérique du nord 17 ^e siècle	
Balsamine de Balfour (liste d'observation)	<i>Impatiens balfourii</i>	Himalaya		Balsamine géante (liste noire)	<i>Impatiens glandulifera</i>	Himalaya 1839	

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Origine et année d'introduction	Illustration	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Origine et année d'introduction	Illustration
Lampourde d'Italie (liste d'observation)	<i>Xanthium italicum</i>	Amérique du Nord		Renouée du Japon (liste noire)	<i>Reynoutria japonica</i>	Chine, Corée & Japon 1939	
Myriophylle du Brésil (liste noire)	<i>Myriophyllum aquaticum</i>	Amérique du Sud 20 ^e siècle		Vigne des rivages (liste grise)	<i>Vitis riparia</i>	Amérique	
Paspale distique (liste noire)	<i>Paspalum distichum</i>	Amérique tropicale 1800		Séneçon en arbre (liste noire)	<i>Baccharis halimiifolia</i>	Amérique du Nord 17 ^e siècle	
Bident à feuilles semi-alternes (liste d'observation)	<i>Bidens subalternans</i>	Amérique du Sud		Souchet vigoureux (liste grise)	<i>Cyperus eragrostis</i>	Ouest des Etats-Unis	

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Origine et année d'introduction	Illustration	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Origine et année d'introduction	Illustration
Armoise de Chine	<i>Artemisia verlotiorum</i>	Asie 20-21 ^e siècle		Écrevisse américaine	<i>Orconectes limosus</i>	Amérique du Nord 1911	
Tortue de Floride	<i>Trachemys scripta elegans</i>	Est des Etats-Unis & Nord-Est du Mexique 1970		Rossignol du Japon	<i>Leiothrix lutea</i>	Chine, Inde, Vietnam & Birmanie 20 ^e siècle	
Perche soleil	<i>Lepomis gibbosus</i>	Nord-Est de l'Amérique du Nord 1877		Espèce de diatomée	<i>Didymosphenia geminata</i>	Pas exotique mais au caractère envahissant	
Capucin bec-de-plomb	<i>Lonchura malabarica</i>	Sous-continent indien & Golfe d'Oman 18 ^e siècle	